

ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°082/2022

OBJET : Régie de l'Eau : Réduction et Annulation de titres – 4eme trimestre 2021

L'an deux mille vingt-deux, le 16 du mois de septembre à 10h00

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 9 septembre 2022.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Sophie ESPOSITO / Philippe MINEUR / Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Catherine DINI / Christine DECORDIER / Bouabdallah LAFTAS / Xavier JARJANETTE / Martine DUNOYER DESEGONZAC/Michaël TRUCCHI/Jean QUENCEZ / Sabrina DIVRY /Françoise DAMILANO / Maëva THOMMERET

ABSENTS REPRESENTES : DIGANI Serge par Philippe MINEUR, Thierry VISSIAN par Romain BIANCHI, Vanessa BEAUJAUD par Robert NARDELLI, Nathalie DIGANI par Alexandra RUSSO, Jean-Pierre MONTCOUQUIOL par Catherine DINI, Kathy NICOLAS par Jean QUENCEZ, Véronique MINISCLOUX par Maëva THOMMERET

ABSENTS : Gracienne DODAIN, Sandrine GUGLIELMINO, Philippe JANIN, Stephen VIALE

Secrétaire de séance : Sabrina DIVRY

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2334-42,

Vu l'avis de la Commission de l'Eau réunit le douze septembre 2022 concernant les réclamations déposées par des abonnés de la Régie de l'Eau et de l'Assainissement,

Après avoir entendu le rapport de présentation,

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de valider l'avis de réduction ou d'annulation de factures d'eau formulé par la Commission pour un montant de 1483.67 €

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 16 Votants : 23 Absents : 4 Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 23

Fait et Délibéré à Drap, le 16 septembre 2022

Le Maire,
Robert NARDELLI



Compte-rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 20/09/2022
Affichage en mairie le : 21/09/2022